



Le bulletin de l'association

N° 278 Décembre 2014

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

RÉGION MIDI-PYRENEES

EDITION SPECIALE ELECTIONS 2015

Chers amis,

Comme prévu par nos statuts (article 15), nous devons en fin d'année et avant le comité directeur du 4 février 2015 organiser le renouvellement du tiers des membres de ce Comité Directeur (soit 5 personnes).

Dans le comité directeur actuel, Marc BEAUVOIS, Michel BERNADET, Bernard BOUSQUET, Stéphane CHENEL, et Michel ROQUEJEOFFRE, sont les cinq élus sortants. Seuls Michel BERNADET, Stéphane CHENEL, et Michel ROQUEJEOFFRE, ré-éligibles pour trois ans, se représentent à vos suffrages.

Que Marc BEAUVOIS (non ré-éligible car touché par la règle des 3 mandats de 3 ans) soit chaleureusement remercié de son engagement sans faille ! Heureusement, nous savons qu'il nous restera attaché et qu'il sera missionné par l'AR encore longtemps !

Nous avons dû, hélas, enregistrer le souhait de notre ami Bernard BOUSQUET de ne pas se représenter, pour raison personnelle. Ce fut un trésorier hors pair, mais nous savons aussi que sa situation professionnelle plus favorable alors, lui permettra de revenir dans quelques années, et que lui aussi se verra confier des missions très utiles à l'association.

Les personnes seront désignées par vos votes au scrutin secret. Vous pouvez voter à condition que vous soyez **auditeur IHEDN ou CHEAr ou IE à jour de votre cotisation 2014**.

La liste des candidat(e)s au Comité directeur vous est jointe avec une courte profession de foi pour chacun(e) (l'ordre de présentation est alphabétique). Nous nous réjouissons de voir que plusieurs auditeurs se sont portés candidat(e)s et nous les en remercions.

Conserver des anciens fidèles, travailleurs et dévoués, et accueillir des nouveaux est le fondement du dynamisme de notre association pour assurer la transmission des valeurs et la poursuite des missions. Bien sûr, tous les candidats ne seront pas élus, mais ils resteront actifs nous n'en doutons pas.

Choisissez donc dans la liste, les 5 auditeur(trice)s qui ont fait leurs preuves et/ou qui vous paraissent bien déterminés pour faire avancer nos actions. **Attention à la date limite de réception des votes au bureau de l'association (4 février 2015 à 12 heures)!**

Toute l'équipe actuelle serait très honorée d'obtenir une large participation à ce vote.

Je profite de l'envoi de ce dernier bulletin de 2014 pour vous souhaiter ainsi qu'à toutes vos familles, vos proches et amis de très belles fêtes de Noël et pour vous adresser tous mes vœux pour la nouvelle année 2015 ! Avec une pensée toute particulière pour les soldats français éloignés de leurs familles et pour celles endeuillées récemment.

Votre dévouée

Pr Anne-Marie SAUTEREAU
Présidente AR IHEDN Midi-Pyrénées



CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 28 février 2015 à 9h00

*Préfecture de Région- Salle Alain BIDOUE
Place Saint-Etienne TOULOUSE.*

Déroulement :

9h00 : Assemblée générale.

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral et d'activités pour 2014 (Secrétaire général)
- 2- Rapport du Trésorier sur les comptes 2014
- 3- Rapport du Contrôleur aux comptes et approbation des comptes
- 4- Projet de budget 2015
- 5- Proclamation des résultats des élections pour le renouvellement du Comité directeur
- 6- Présentation du nouveau bureau

11h00 : Conférence.

13h00 : Déjeuner de cohésion.

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

1- Collège des membres auditeurs.

Cinq postes sont à pourvoir pour 3 ans au titre du collège des membres auditeurs titulaires par suite de fin de mandat. Sont concernés :

- Marc BEAUVOIS,
- Michel BERNADET,
- Bernard BOUSQUET,
- Stéphane CHENEL,
- Michel ROQUEJEOFFRE

Se représentent :

- Michel BERNADET,
- Stéphane CHENEL,
- Michel ROQUEJEOFFRE

Se présentent comme candidats :

- Dominique FLECHER
- Olivier de GENTIL BAICHIS
- Thierry NOEL

Les membres votants doivent être à jour de leur cotisation 2014 :

- Vis-à-vis de l'Association de la Région Midi-Pyrénées s'ils sont auditeurs d'une session en région,
- Vis-à-vis de l'Association des auditeurs (AA-IHEDN) pour les auditeurs d'une session nationale,
- Vis à vis de l'AA- Chear. ou IE

Nous vous rappelons que **les membres associés ne votent pas** ; leur représentant le Médecin Général Jean-Noël FERRET (élu en 2010) reste membre du Comité directeur .

Ce rendez vous annuel, est l'occasion, pour chacun d'entre nous, participant activement ou non aux différents travaux de l'association, de montrer notre attachement à la vie, aux activités, et aux objectifs que s'est fixée l'association, et cela même s'il vit loin de Toulouse.

Une participation massive sera bien sûr une preuve de confiance et de soutien pour ceux que votre vote aura désigné, mais aussi un témoignage de reconnaissance et d'encouragement pour ceux qui s'investissent sans compter dans les travaux et les différentes actions conduites par notre Association.

2- Le vote.

L'élection s'effectue **à bulletin secret**. Le vote est exprimé **par correspondance**, à l'aide des documents joints :

- 1 bulletin de vote (liste dont l'ordre de présentation a été tiré au sort);
- 1 enveloppe bleue ;
- 1 enveloppe pour l'expédition.

Les noms des candidats auditeurs figurent sur le bulletin de vote.

Il ne doit en subsister que **5 AU PLUS** lors de l'envoi, **les noms des candidats auditeurs non retenus doivent être rayés**.

Aucun nom ne peut être rajouté à peine de nullité.

Décoration : à l'occasion des cérémonies du 11 novembre 2014, Nicolas BOUTESSELLE (191^{ème} SR Toulouse 2013) a reçu la Croix du combattant pour son engagement dans la Réserve opérationnelle. Nous lui adressons toutes nos félicitations !

3- Envoi des votes.

Utiliser les deux enveloppes ci jointes :

- Le **bulletin** (dûment rempli, candidatures écartées rayées, sans rature ni commentaire), devra être introduit dans **l'enveloppe bleue**, cette dernière ne comportant ni signe particulier ni nom ni mention, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe bleue doit être expédiée à l'aide de **l'enveloppe blanche** comportant **impérativement** la mention "Election CD", **identifiée par votre nom et votre signature**, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe blanche affranchie, est expédiée ou déposée à l'adresse de notre association :

**I.H.E.D.N. - CASE N° 4 - 6, RUE DU
LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER - 31000
TOULOUSE**

avant le 4 février 2015 à 12 heures !

ANNUAIRE

Afin de faciliter le travail des rédacteurs du **prochain annuaire**, nous vous demandons de nous signaler tout **CHANGEMENT D'ADRESSE, DE COORDONNEES, DE MAIL OU BIEN DE SITUATION** (et éventuellement de nous envoyer une photo)

en utilisant l'adresse : ihedn.ar19@orange.fr ou sur le feuillet de changement de situation joint à ce bulletin que vous nous adressez par courrier postal à l'association.

**I.H.E.D.N. MIDI-PYRENEES - CASE N° 4
6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER
31000 TOULOUSE**

4- Dépouillement.

Le dépouillement aura lieu le **4 février 2015 à 17h00 dans la salle de réunion du 3° étage à l'hôtel Duranti à Toulouse.**

Le bureau de vote, sera constitué par les membres du Comité directeur, non candidats, en fonction à cette date. Le président du bureau sera le doyen d'âge du Comité directeur sortant.

La présence des candidats est vivement souhaitée lors de cette opération (mais pas obligatoire).

Ne seront pas retenues les enveloppes parvenues après le dépouillement ; ainsi que les votes non parvenus dans les conditions précisées précédemment :

- Enveloppe d'expédition ne comportant pas le nom lisible de l'expéditeur et sans signature,
- Enveloppe bleue avec nom ou signe particulier,
- Bulletin de vote comportant plus de 5 noms non barrés (cause la plus fréquente d'annulation).

Les 5 candidats **auditeurs** ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.

En cas d'égalité entre 2 candidats, le plus ancien auditeur de l'IHEDN sera élu.

A ancienneté égale, le plus âgé sera élu.

AGENDA

4 février 2015 à 17 h 00 : Comité Directeur et dépouillement du vote « élection annuelle du Codir » à l'Hôtel DURANTI, salle 318 au 3^e étage.

4 février 2015 à 18h 00 : Réunion du nouveau Codir et élections du nouveau Bureau ;

28 février 2015: Assemblée Générale Ordinaire de l'AR 19 (Préfecture), 9 heures

7 avril au 13 mai 2015 : 200^{ème} session régionale à Bordeaux /Pau

11 avril 2015 Assemblée plénière (préfecture)

juin 2015 : AG de l'UNION-IHEDN à PARIS,

27 juin 2015: Assemblée plénière de clôture (préfecture)